

FRANCE – CHINE / CHINE – FRANCE :

L'intéressante perspective de la coopération économique et commerciale sino-française

Monsieur HAN Tiecheng, Ministre Conseiller de l'Ambassade de Chine



Les deux pays, la Chine et la France, accordent une grande importance au développement de la coopération économique et commerciale bilatérale qui a connu un développement remarquable surtout depuis l'année dernière avec la célébration du 40^{ème} anniversaire de l'établissement de leurs relations diplomatiques et l'organisation des années croisées culturelles Chine-France.

D'après les statistiques douanières chinoises, les échanges commerciaux entre les deux pays en 2004 ont atteint US\$ 17,56 milliards soit une augmentation de 31,3% par rapport à 2003, l'exportation chinoise en France s'élève à US\$ 9,92 milliards, soit une augmentation de 36% et l'importation de France à US\$ 7,66 milliards, avec une augmentation de 25,7%. Au sein de l'Union Européenne la France se maintient au 4^{ème} rang dans les relations commerciales avec la Chine. En 2003 et 2004, les échanges commerciaux entre la France et ses divers partenaires ont connu respectivement une baisse de 1,5% et une hausse de seulement 7,2%, alors qu'avec la Chine ils ont progressé de plus de 20%.

La qualité et la gamme des produits exportés par la Chine en France continuent de s'améliorer. En 2004, les dix premières catégories de produits exportés en France sont les suivantes : machines de bureau et matériel informatique, vêtements et fourrures, articles de sport, jeux, appareils de réception, enregistrement, reproduction (son et image), cuirs, articles de voyage, chaussures, matériel électrique, appareils d'émission et de transmission du son et de l'image, produits métalliques, appareils électroménagers, produits en matière plastique. Et les produits le plus exportés par la France en Chine durant la même période : construction aéronautique et spatiale, matériel électrique, équipement mécanique, produits de la chimie

organique, machines d'usage général, composants électroniques, matériel de mesure et de contrôle, produits de la construction automobile. On peut constater que les produits exportés par la France ont plus de valeur ajoutée, d'où le grand intérêt qu'elle tire de ces échanges.

La coopération économique et commerciale sino-française se déroule dans des domaines très variés. Les meilleurs atouts du marché français se trouvent dans les secteurs de l'aéronautique, l'énergie nucléaire, le transport ferroviaire, l'industrie automobile, le méthanier (pour le transport du gaz liquéfié par voie navigable), la protection de l'environnement, l'agriculture et l'agroalimentaire, les supermarchés, etc. De nombreuses entreprises de ces secteurs désirent vivement développer la coopération avec des partenaires chinois, certaines se sont déjà installées en Chine avec succès, comme le prouvent l'introduction de la technologie et l'investissement des capitaux français en Chine. En effet, la France occupe la 2^{ème} place pour les transferts de technologies et la 3^{ème} pour l'investissement direct en Chine.

Il faut insister sur le fait que la Chine attache toujours une grande importance aux transferts de technologies et à l'introduction des investissements étrangers. Et je pense dans ce sens que le Salon International d'Investissement et de Commerce de Chine à Xianmen chaque année au mois de septembre est une bonne plate-forme pour des amorces de coopération entre les entreprises chinoises et françaises .

L'économie chinoise en plein essor est très profitable à cette coopération . En 2004, la croissance de 9,5% a atteint le plus haut niveau depuis 8 ans. La situation actuelle permet de maintenir ce niveau de croissance. La Chine est un immense marché d'1,3 milliards d'habitants. Au fur et à mesure du développement de l'économie, le niveau du pouvoir d'achat augmente. D'autant plus que depuis son entrée à l'O.M.C., la Chine a perfectionné son système d'économie de marché, par exemple dans l'élaboration d'un système de protection de la propriété intellectuelle conforme aux normes internationales, ce qui permet de protéger efficacement les intérêts légitimes des titulaires de droit.

Les performances de l'économie chinoise et l'amélioration de son marché attirent les entreprises françaises. Cette année, les Autorités françaises mobilisent les P.M.E. pour aller sur place prospecter le marché chinois et saisir les opportunités de transactions. Certaines ont déjà amorcé des relations avec des partenaires chinois, d'autres sont nouvelles sur le marché chinois.

D'autre part, au fur et à mesure du développement de l'économie et de l'ouverture du marché chinois, les entreprises chinoises désirent sortir de Chine et se développer à l'extérieur. Actuellement les entreprises chinoises installées en France sont de moindre envergure et moins nombreuses que les entreprises françaises installées en Chine. La plupart des entreprises à capitaux chinois sont des entreprises de commerce ou de service, les entreprises à capitaux mixtes dans le secteur industriel. Le chemin à parcourir pour cette prospection du marché français sera long pour les entreprises chinoises qui veulent investir en France et nous espérons que les Autorités françaises leur facilitera le travail, surtout au niveau des formalités de visa et de carte de résidence.

Je suis convaincu que les efforts communs de nos deux pays aideront à développer davantage la coopération économique et commerciale bilatérale.